

Mercredi 18 mars 2020

## Information pratique

La cellule de gestion COVID 19 tient à vous informer **qu'aucun cas de COVID-19 n'a été détecté au sein de l'Association.**



## Information RH



A ce jour en phase 1, les congés annuels posés et validés ne seront pas annulés jusqu'au passage en phase 2 et 3 ou urgence sanitaire.

Pendant, les demandes de congés annuels en cours de validation seront étudiées au cas par cas.

Au vu de l'évolution de la situation de crise, afin de pouvoir suivre les recommandations diffusées et à titre exceptionnel nous vous autorisons à prendre votre repas dans votre bureau.

Dès que la situation sera revenue à la normale vous pourrez, à nouveau, vous restaurer en salle de réunion.



### Si un patient est infecté

- Contactez le 15
- Informez le médecin référent

### Si vous pensez être infecté

- Contactez le 15
- Informez votre employeur



Pensez à désinfecter vos téléphones et claviers!

Restez vigilants!  
Avec votre engagement nous y arriverons!